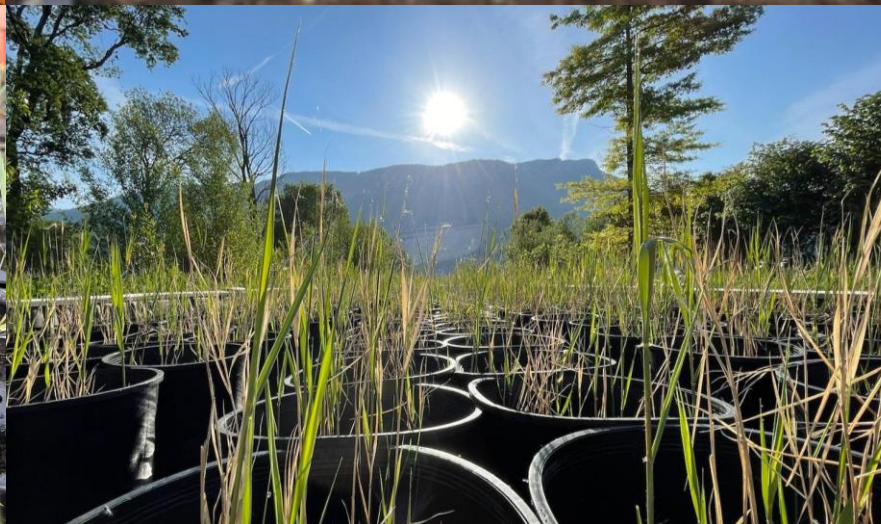
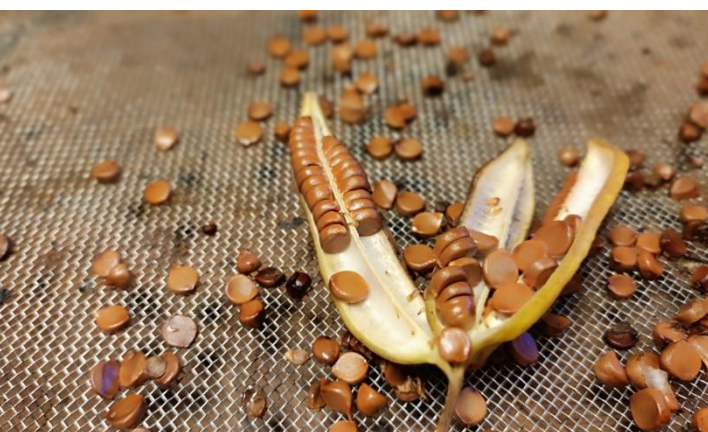
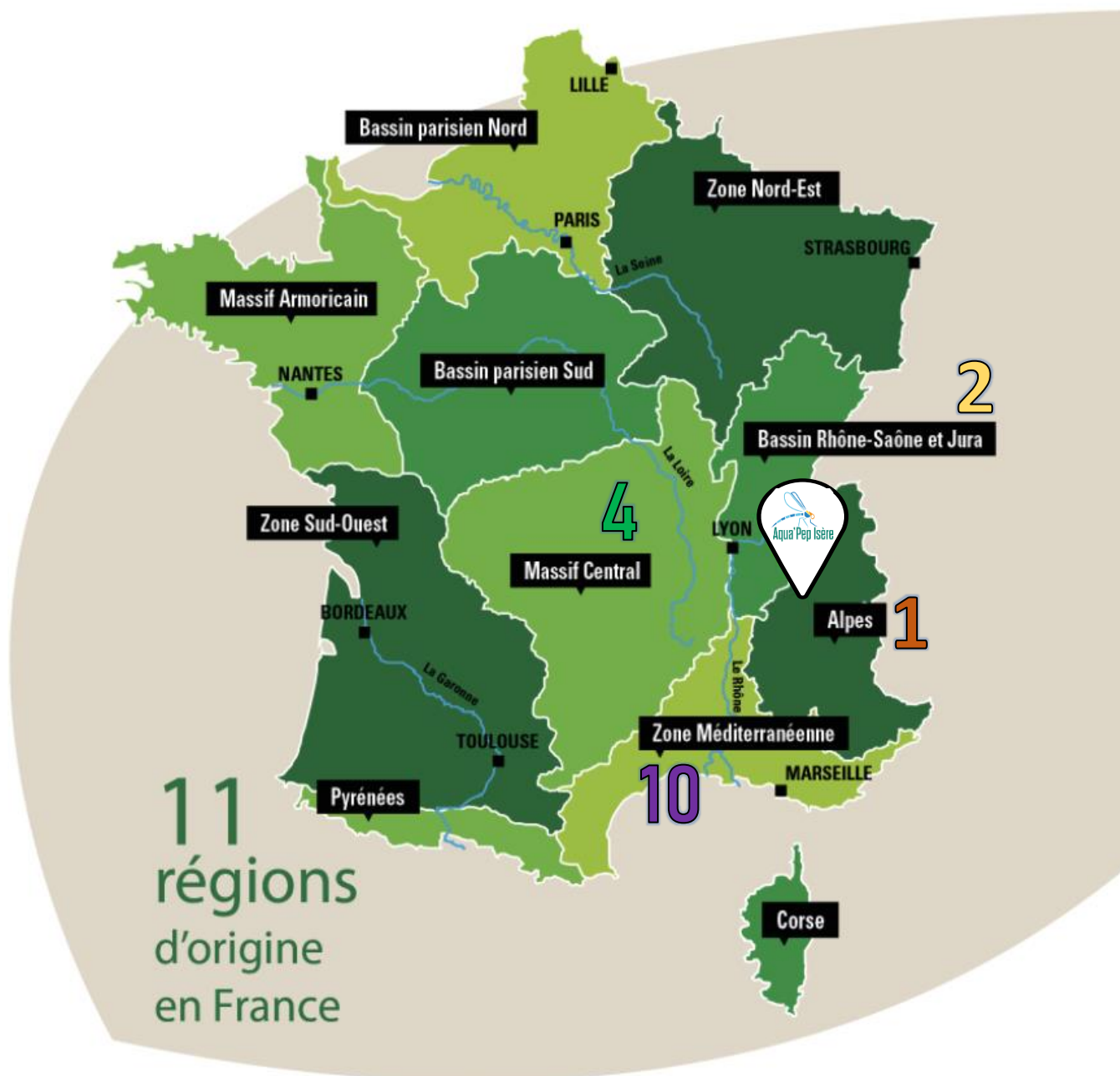


Catalogue AquaPep'Isère 2025

Végétaux hélophytes – Récolte de graines



Régions d'origine Végétal Local



Zone 1 : Alpes

Zone 2 : Bassin Rhône Saône et Jura

Zone 4 : Massif central

Zone 10 : Méditerranéenne

Végétaux disponibles



Alisma plantago « Plantain d'eau »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 10 à 60cm

Feuilles disposées en rosette, feuillage caduc disparaissant à partir d'octobre.

Floraison de juin à août, pétales blancs rosés

Milieux

Typique des eaux peu profondes, mésotrophes ou eutrophes, stagnantes ou à écoulement lent.

Pousse en compagnie notamment de *Sparganium erectum*, de certains *Carex* de berges. Apprécie les zones toujours en eau ou souvent immergées.

Caltha palustris « Populage des marais »

Végétal Local Zone 1



Description

Hauteur : 20 à 40 cm

Feuillage semi-persistant, plante formant des touffes denses

Floraison jaune en avril-mai

Milieux

Prairies humides, saulaies et aulnaies marécageuses, sources d'eau douce, rives de cours d'eau notamment en montagne, eaux stagnantes, fossés, forêts riveraines

Souvent associé à des plantes de cours d'eau (*Veronica beccabunga*, *Mentha aquatica*...) comme à des végétaux de berges ou de prairie humide (*Carex*, joncs, *Iris*...)

Carex acuta « Laîche aigüe »

Végétal Local Zones 1-2 et 10



Description

Hauteur : tiges atteignant 120cm

Feuillage très fin, persistant

Milieux

Marais, bords des eaux douces. Espèce courante des grands fleuves (Rhône, Saône...), plus rare en intérieur. Supporte bien les vagues et le marnage.

Souvent associé à d'autres *Carex* en berges de rivière, notamment *Carex acutiformis*.

Carex acutiformis « Laîche des marais »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : tiges atteignant 150cm

Feuillage glauque persistant

Système racinaire rhizomateux, forme des colonies

Milieux

Prairies humides, fossés, marais, bords des eaux douces, étangs.

Espèce très courante de zones humides, très bonne stabilisatrice de berges. Tolérante à l'exondation.

Fréquemment associé à : *Phalaris arundinacea*, *Carex elata*, *C. paniculata*, *C. acuta*.

Carex elata « Laîche élevée »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : tiges atteignant 100-120 cm
Feuillage fin, gracile. Port en touradons atteignant 40 à 60 cm de diamètre.

Milieux

Cours d'eau alpins, fossés, lônes, marais, bords des eaux douces peu profondes, étangs.

Forme des colonies denses, accompagné souvent par un cortège composé de *Lysimachia vulgaris*, *Filipendula ulmaria*, *Phalaris arundinacea*, *Iris pseudacorus* et la plupart des *Carex* de ce catalogue (*paniculata*, *acutiformis*, *acuta*...)

Carex hirta « Laîche hérissée »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 20 à 70cm
Feuillage velu, souche rampante.

Milieux

Carex très commun en prairies humides, petits cours d'eau.

Associé à *Mentha aquatica*, *Veronica beccabunga* en cours d'eau, ou *Juncus inflexus*, *Caltha palustris* en prairie inondée.

Carex otrubae « Laîche cuivrée »

Végétal Local Zone 1 et 2



Description

Hauteur : 40 à 100cm
Epis caractéristiques aux fruits en étoile.

Milieux

Prairies humides, milieux pauvres en humus

Souvent associé à *C. hirta*, *acutiformis*, *Lythrum salicaria* (prairies humides, sols lourds, fossés).

Carex paniculata « Laîche paniculée »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : tiges atteignant 120-150 cm
Feuillage fin, gracile. Port en touradons atteignant 100cm de diamètre.

Milieux

Lacs, marais, bords des eaux douces peu profondes, étangs.

Souvent en compagnie de *Lysimachia vulgaris*, *Eupatorium cannabinum*, *Iris pseudacorus*, *Mentha aquatica*.

Fait partie des mêmes cortèges que *C. acutiformis* et *C. elata*.

Carex pendula « Laîche à épis pendants »

Végétal Local Zone 1 et 2



Description

Très grosses touffes, tiges atteignant 150-180cm, voire 200cm.

Feuillage jaune-vert, persistant toute l'année, inflorescences pendantes

Milieux

Carex très commun, il s'adapte particulièrement aux sous-bois humides, zones ombragées, terrains lourds, forêts riveraines.

En mélange avec d'autres héliophytes de prairie humide ou en cortège avec des arbustes pour revégétaliser/recréer des sous-bois humides.

Carex riparia « Laîche des rives »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Plante vivace de 50 cm à 1 m. et plus, glaucescente, à souche rampante-stolonifère
- tige robuste, triquète, à angles rudes ou 1-2 lisses
- feuilles larges de 6-15 mm scabres
- épis mâles 3-5, épais, cylindriques-elliptiques, brun foncé, à écailles toutes aristées

Floraison avril-juin

Milieux

Pousse le long des rives (mares, étangs, rivières...)

Se propage beaucoup par stolon

Carex vesicaria « Laîche vésiculeuse »

Récolte sauvage



Description

Hauteur : 30 à 80cm.

Très gros épis aux utricules très gonflés.

Souche rampante, forme des massifs.

Milieux

Tourbe mouillée, bord des eaux douces notamment lacs et étangs de montagne.

Prairies humides, fossés, mares, en compagnie de *C. acutiformis*, *C. elata* notamment (*C. vesicaria* sur la partie sèche des cariçages).

Cladium mariscus « Cladium des marais »

Végétal Local Zone 1 et 2



Description

Hauteur : 150 à 200cm.

Tiges très robustes. Feuillage glauque, dentelé, très rigide voire coupant.

Feuillage persistant, colonisation rapide.

Floraison juin-août

Milieux

Etangs, marécages boisés ou non, bords de lac en milieu alcalin.

C. mariscus crée des colonies très denses, parfois impénétrables par l'homme. Très indiqué pour refermer des milieux lacustres. Souvent dominant voire monospécifique.

Epilobium hirsutum « Epilobe hirsute »

Végétal Local Zone 1 et 2



Description

Hauteur : 150 à 200cm.
Floraison rose de juillet à octobre.

Milieux

Très commun en bords des eaux, fossés, friches, lisières, prairies humides.

Souvent proche des zones cultivées, sols fertiles.

Forme des cortèges avec *Filipendula ulmaria*, *Caltha palustris*, *Eupatorium cannabinum*, *Scrophularia auriculata*.

Eupatorium cannabinum « Eupatoire chanvrine » Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 60 à 150cm.
Floraison rose de juillet à octobre.
Plante très mellifère appréciée des lépidoptères.

Milieux

Sols frais à humides des berges de rivière, plans d'eau, prairies humides, fossés, coupes forestières humides.

Caractère pionnier. Plante caractéristique des mégaphorbiaies, avec *Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*.

Filipendula ulmaria « Reine-des-Prés »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 60 à 150cm.
Floraison blanche-jaune en ombelles de juillet à octobre.
Odeur caractéristique (salicylate de méthyle).

Milieux

Prairies humides, notamment prairies de fauche délaissées, forêts riveraines et berges de cours d'eau.

Plante caractéristique des mégaphorbiaies, souvent associée à *Juncus inflexus*, *Caltha palustris*, *Epilobium hirsutum*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*, *Iris pseudacorus*.

Iris pseudacorus « Iris des marais »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 50 à 120cm.
Floraison jaune d'avril à juillet, fruits déhiscent qui laissent les graines orange-brun s'échapper à partir de septembre.
Plante rhizomateuse.

Milieux

Bords de rivières et d'étangs, prairies humides, fossés, roselières.

Se retrouve en cortège avec : *Phragmites australis*, *Sparganium erectum*, tous types de *Carex* de ce catalogue notamment *C. acutiformis*.

Juncus effusus « Jonc épars »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 50 à 150cm.
Tiges rondes, lisses, vert foncé.
Tiges persistantes toute l'année.
Souche rhizomateuse.

Milieux

Prairies humides, bas-marais, fossés, bords des eaux, coupes forestières humides. Zones piétinées des bords de cours d'eau, des pâturages.
Marque la transition entre les prairies humides et les milieux aquatiques ou marécageux.

Juncus inflexus « Jonc glauque »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 50 à 120cm.
Tiges rondes fortement striées, vert grisâtre. Tiges persistantes toute l'année.
Souche rhizomateuse.

Milieux

Prairies humides, landes, sur sols calcaires ou peu acides. Bas-marais, fossés, bords des eaux, coupes forestières humides.
Souvent présent en sols tassés (prairies sur-pâturées, zones piétinées), et riches en nutriments. Marque la transition entre les prairies humides et les milieux aquatiques ou marécageux.

Juncus conglomeratus « Jonc aggloméré »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Plante vivace de 40-80 cm, verte, à rhizomes traçants
- tiges nues, finement striées sur le frais, faciles à rompre, à moelle continue
- feuilles réduites à des gaines basilaires roussâtres non luisantes
- fleurs brunâtres, en cyme latérale sessile et compacte, placée au-dessus du tiers supérieur de la tige
- périanthe à divisions lancéolées, très aiguës

Floraison de juin à août

Milieux

Bas marais

Lycopus europaeus « Lycope d'Europe »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 25 à 80cm.
Tiges carrées, pubescentes, feuillage denté-incisé.
Floraison blanc-rosé de juillet à septembre.
Souche traçante.

Milieux

Plante très commune dans un nombre étendu de milieux humides : berges d'étangs et de rivières, prairies humides, boisements marécageux, forêts riveraines.

Se marie habituellement avec : *Lythrum salicaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Scrophularia auriculata*, *Carex acutiformis* et *hirta*.

Lysimachia vulgaris « Lysimaque commune » Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 40 à 120cm.
Port érigé, feuilles opposées.
Floraison jaune d'or de juillet à septembre.
Souche rampante stolonifère très robuste.

Milieux

Berges d'étangs, bas-marais à hautes herbes, forêts riveraines, fossés, roselières, mégaphorbiaies.
Souvent associé à *Eupatorium cannabinum*, *Lythrum salicaria*, *Lycopus europaeus*, *Iris pseudacorus*, *Scrophularia auriculata*, *Phragmites australis*, *Carex spp.*

Lythrum salicaria « Salicaire pourpre » Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Plante se développant en touffes.
Hauteur : 40 à 100 cm.
Tiges dressées, feuilles opposées, fleurs rose vif de juillet à octobre.

Milieux

Berges d'étangs et de cours d'eau, bas-marais à hautes herbes, forêts alluviales, fossés, roselières, mégaphorbiaies hygrophiles.
Plante très commune et supportant l'exondation prolongée.

Mentha aquatica « Menthe aquatique » Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Port rampant, hauteur à 70cm.
Tiges et feuilles velues, vert rougeâtre. Floraison rose-violette en glomérule.
Odeur caractéristique (menthol).
Plante mellifère.

Milieux

Rives, ruisseaux mésotrophes, fossés, prairies humides, marais.
En berges : en cortège avec *Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis*, *Carex acutiformis*, *elata*, *paniculata*.
Plante semi-aquatique pouvant être en cortège avec des plantes nageantes (*Veronica beccabunga*, potamots, cresson de fontaine, etc.).

Phalaris arundinacea « Baldingère faux-roseau » Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Graminée de grande taille (80 à 100cm) floraison mai à juillet.
Plante rhizomateuse.

Milieux

Berges d'étangs et de cours d'eau, zones marécageuses à hautes herbes, forêts alluviales, fossés, roselières, prairies humides.
Espèce très sociale pouvant créer des colonies homogènes (Phalaridaies). Association avec *Phragmites australis*, *Carex acutiformis*, *Carex elata*, *Carex paniculata*, *Mentha aquatica*. Communautés très tolérantes à l'assèchement, à la pollution et aux perturbations, formant souvent la ceinture externe des roselières.

Phragmites australis « Roseau commun »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Graminée de grande taille
(100 à 400cm)
Floraison automnale.

Plante rhizomateuse.

Milieux

Berges d'étangs et de cours d'eau, zones marécageuses à hautes herbes, forêts alluviales, fossés, roselières, prairies humides.

Caractère envahissant, souvent en colonies monospécifiques. Peu adapté aux petits cours d'eau et plans d'eau qu'il a tendance à refermer.

Schoenoplectus lacustris « Scirpe lacustre »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 100 à 300cm.

Tige arrondie.
Floraison de juin à août.

Souche épaisse rampante
(rhizome).

Milieux

Rivières lentes, bords des lacs, souvent en eau peu profonde. Apprécie les sols vaseux ou limoneux.

Ne supporte pas l'exondation, plante immergée en permanence. Permet de limiter l'érosion des berges en rivière notamment.

Scirpus sylvaticus « Scirpe des bois / des forêts »

Végétal Local Zone 2



Description

Plante vivace de 50 cm à 1 mètre, glabre,
à souche épaisse rampante
- tiges solitaires, robustes, dressées, trigones à
faces convexes, lisses, feuillées
- feuilles longues, larges de 8-15 mm,
planes, rudes aux bords et à la carène

Milieux

Bords des eaux et prés humides,
dans presque toute la France.

Scrophularia auriculata « Scrophulaire auriculée »

Végétal Local Zone 1 et 2



Description

Hauteur : 100 à 200cm.

Tige à quatre angles aigus un peu
ailée. Feuilles ovales.

Floraison brun-rouge en cymes
de juin à septembre.

Milieux

Bords de rivière, fossés, marécages.

Cortège composé de : *Epilobium hirsutum*, *Lysimachia vulgaris*, *Eupatorium cannabinum*, *Phalaris arundinacea*.

Sparganium erectum « Rubanier dressé »

Végétal Local Zones 1 et 2



Description

Hauteur : 50 à 120cm.

Feuilles longues et dressées, fleurs disposées en capitules sphériques.

Milieux

Mares, étangs, fossés, marais, bords des rivières, en eaux oligotrophes et souvent stagnantes.

Supporte une inondation permanente. Souvent dans le lit des ruisseaux ou des étendues d'eau peu profonds.

Cortège : *Iris pseudacorus*, *Carex elata*, *paniculata*, *Epilobium hirsutum*, *Juncus effusus* et *inflexus*...

Veronica beccabunga « Cresson de cheval »

Végétal Local Zone 1 et 2



Description

Hauteur : 20 à 60cm.

Tiges couchées, glabres, cylindriques, charnues.

Floraison bleue de mai à septembre.

Milieux

Sources d'eau douce, ruisseaux et petits cours d'eau, fossés.

Plante souvent immergée.

Se retrouve avec *Caltha palustris*, et plantes flottantes

METHODES DE RECOLTE

Nous intervenons en milieu naturel, en respectant un cahier des charges stricte.

La majorité des végétaux actuellement produits bénéficient de la marque **Végétal local**.



Lorsque les critères de la marque ne peuvent pas être entièrement respectés, nous signalons sur notre devis/bon de livraison que le végétal est d'origine sauvage et la zone de récolte.

Tous les végétaux bénéficient d'une fiche de récolte reprenant les informations concernant la localisation, le type de milieu, la date de récolte, le nombre de végétaux présents sur le site, etc.

Un **numéro de lot** accompagne le végétal depuis la récolte jusqu'à son départ de la pépinière. Ce numéro de lot est inscrit sur le bon de livraison et permet de retracer la plante jusqu'au lieu de collecte des graines.

Nous sommes transparents sur nos pratiques et vous invitons à venir visiter notre pépinière et à nous suivre dans nos missions de collecte.



Nous récoltons actuellement sur la zone Alpes (zone 1 du référentiel Végétal local), Rhône-Saône-Jura (zone 2) et Méditerranée (zone 10).

Le nombre de nos sites de récolte augmente et évolue chaque année ainsi que notre gamme de végétaux.

Contactez-nous afin **d'organiser sur mesure des récoltes** pour vos futurs projets d'aménagement, afin de pouvoir mettre en culture au plus tôt les végétaux qui seront plantés demain.

NOS DIFFERENTS CONTENANTS

❖ Contenants plastiques réutilisables et recyclables

Mini-mottes

Plaques alvéolées de 77 unités d'une capacité de 85cc.



La majorité de nos hélophytes peut être conditionnée dans ces alvéoles pratiques à utiliser sur le chantier. Ces plaques peuvent être stockées en conditions humides pendant un an minimum avant plantation.

Les mini-mottes peuvent être livrées à partir de trois à quatre mois de croissance (à la suite des repiquages issus de semis).

Godets

Les godets en plastiques 8*8*8cm sont livrés en caisses par 35 unités. Ces végétaux sont plus développés (possibilité de livraison à partir de deux mois minimum à la suite des repiquages issus de mini-mottes).

Les végétaux suivants sont exclusivement produits en godets : *Mentha aquatica*, *Veronica beccabunga*.



Conteneurs 2L, 15L et 30L

Afin de livrer sur le chantier des végétaux avec un système racinaire et un feuillage bien développés, nous pouvons cultiver nos hélophytes dans des conteneurs de 2 à 30L. Ces végétaux s'implanteront mieux notamment dans des milieux soumis à des inondations en période hivernale pouvant compromettre la croissance des végétaux au cours de la première année.

Délai de production : minimum quatre mois. Ces contenants, plus volumineux, nécessitent du temps pour être bien investis par les végétaux. L'idéal est de passer commande à l'automne (année 1) pour une mise en production printanière et une livraison à l'été suivant.

Tous les hélophytes d'une manière générale sont bien adaptés à une plantation entre juin et septembre pour un développement optimal.

❖ Conteneurs biodégradables : Tontines, boudins, nattes végétalisées

Tontines en matière végétale (coco, jute)

Les tontines sont plantées en même temps que la plante pour éviter l'utilisation de plastique et limiter les transplantations.



Boudins en fibre de coco

Très utilisés en travaux de rivière pour végétaliser des zones vulnérables à l'érosion. Le boudin de coco peut être végétalisé sur place ou pré-végétalisé et cultivé en pépinière plusieurs mois à l'avance.

Nattes pré-végétalisées en fibre de coco

Les dimensions des nattes peuvent être adaptées au projet (largeur mini : 1m). Leur utilisation permet de végétaliser par exemple les abords d'une mare comme sur ce projet à Echirolles :



→ Transport facilité par roulage des nattes



→ Îlot Marcel David à Echirolles - 2022